

1^{ère} plateforme d'élevage collaboratif



Un concept innovant

L'élevage collaboratif est un procédé original et rassembleur, qui vise à démocratiser l'accès au monde du cheval. Via le principe du financement participatif (crowdfunding), nous rassemblons les professionnels de l'élevage et les particuliers autour d'un projet commun : la naissance d'un poulain. Les projets sont tous sélectionnés en amont selon des critères précis. Ceux-ci allant de l'évaluation du coût total de l'élevage d'un poulain à l'aspect purement collaboratif de l'éleveur. Les fonds collectés servent à financer l'élevage : alimentation, vétérinaire, valorisation...etc. Ils permettent aux éleveurs de bénéficier d'une trésorerie directe, et ainsi élever leurs poulains dans de bonnes conditions tout en investissant dans leur activité.

Les avantages du co-éleveur

Désormais, chacun peut devenir co-éleveur et co-proprétaire d'un poulain à prix divisé, pendant la durée d'un projet (de 3 à 5 ans). Membres VIP de l'élevage, les co-éleveurs bénéficient de nombreux privilèges. Connectés à l'éleveur via notre réseau social « MHF Manager », ils recevront régulièrement des messages, photos et vidéos afin de suivre la croissance de leur poulain. Aussi, les éleveurs 2.0 ouvriront leurs portes lors d'occasions spéciales comme la naissance, le sevrage, la valorisation ou encore la vente du poulain. D'un simple échange avec l'éleveur, ils pourront directement rendre visite à leur poulain ! En effet, c'est l'opportunité de venir se dépayser en famille ou avec des amis et de découvrir les joies de l'élevage de chevaux !

Véritable aventure humaine, ces projets aboutissent à un choix important à faire. D'un côté, les co-éleveurs peuvent racheter seul ou à plusieurs l'ensemble des parts du poulain qu'ils ont vu grandir, sur le principe de co-propriété. De l'autre, ils vendent leur part et touchent le pourcentage de la vente qu'il leur revient. Précisément, on devient co-éleveur à partir du moment où l'on bénéficie d'une part d'un poulain à sa naissance. Un co-éleveur garde son statut d'éleveur tout au long de la vie du cheval même après qu'il soit vendu. Et spécificité des courses hippiques, lorsque le cheval se place parmi les 5 premiers, les co-éleveurs percevront des gains même s'ils n'en sont plus les propriétaires !

CONTACT :

Romain LEVY - Président :

0632256704

Guillaume HERAUD - Responsable RP

0648789162

pressemhorsefamily@gmail.com

